Lausanne

A Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil communal
1002 LAUSANNE

Lausanne, le 30 mars 2015
B 2/123 - EJCS - bv

Ouverture d'un compte d'attente de: CHF 340'000.- pour financer les études nécessaires à l'agrandissement du Collège de l'Eglantine

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 6 février 2014, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente de CHF 350'000.-, pour conduire les études préalables nécessaires au développement de quelques sites scolaires, en particulier ceux de : Vers-chez-les-Blanc, Sallaz-Les Fiches, Eglantine, Béthusy et Belvédère-Croix-Rouges. Il s'agissait aussi d'en connaître précisément les conséquences financières. Aux sites prévus, il a fallu ajouter ceux de Montoie et de Chandieu, en raison d'une croissance de la démographie scolaire particulièrement aiguë au sud de la Ville.

Les études prévues ont pu être menées, sauf en ce qui concerne le bâtiment de l'Eglantine. Dans un premier temps, le Service des écoles primaires et secondaires ainsi que le Service d'architecture avaient imaginé rehausser et assainir l'école existante. Ces travaux, qui auraient dû se terminer pour la rentrée scolaire d'août 2016, n'ont pas pu se concrétiser, eu égard à une disposition du plan général d'affectation (PGA), concernant les hauteurs, qu'il a finalement été impossible d'éviter.

Les services ont dès lors travaillé sur une autre variante permettant d'augmenter le nombre de locaux et d'ainsi répondre à l'augmentation de la démographie scolaire. Des pavillons modulaires, autorisant la mise à disposition de six classes supplémentaires et d'un APEMS de 36 places, pourraient prendre place sur l'espace occupé actuellement par ceux déjà existants. Suite à l'étude préliminaire, le Service d'architecture a estimé les coûts globaux des travaux d'agrandissement du collège entre CHF 4.2 et 4.5 millions.

Le compte d'attente de 2014 ne permet pas de financer les honoraires des mandataires (architectes, ingénieurs civils, ingénieurs CVSE et spécialistes) chargés du développement de l'étude spécifique sur le site de l'Eglantine, selon les étapes suivantes :

- adaptation de la variante retenue au programme ajusté par les services utilisateurs (école et APEMS) ;

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch

- développement du projet et du dossier de demande d'autorisation de construire ;
- établissement du devis général et préparation des appels d'offres.

Le déroulement des opérations est planifié comme suit :

- 03.2015 : ouverture compte d'attente de CHF 340'000.- ;
- 12.2015 : sortie du préavis pour la demande de crédit d'investissement ;
- 05.2016 : début des travaux pour l'agrandissement du collège ;
- 08.2017 : mise en service de l'agrandissement du collège.

Les dépenses du compte d'attente seront balancées ultérieurement sur le crédit d'investissement (crédit d'ouvrage) qui sera demandé au Conseil communal par voie de préavis à fin 2015.

Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, cette décision de principe a été soumise à l'appréciation de votre Commission des finances, qui a donné son accord le 18 mars 2015.

En vous remerciant de la suite que vous donnerez à la présente communication, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

La secrétaire adjointe :
Sylvie Ecklin